

## PROTOCOLE COVID-19



X<sub>10</sub> Port du masque obligatoire (à votre charge) dès l'entrée dans la salle et pendant toute la partie, jusqu'à la sortie de la salle;



X<sub>10</sub> Désinfection obligatoire des mains (gel hydro-alcoolique à disposition fourni par le club);



X<sub>10</sub> Désinfection obligatoire des tables avant et après la séance (produit fourni par le club);



X<sub>10</sub> Emargement obligatoire sur la feuille de présence à chaque séance avec son stylo personnel (dans un but de traçabilité en cas de problème);



X<sub>10</sub> Utilisation de son jeu personnel obligatoire.

Le Président  
Michel Fourmond

Les conditions de réouverture imposées par la mairie sont les suivantes :



➔ **PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE** (présentation du justificatif de vaccination ou test PCR négatif de moins de 72 heures ou certificat de guérison du COVID) qui sera exigé avant la séance de scrabble.



En cas de non respect des consignes ci-dessus, la fermeture du club pourrait être envisagée.